le grand Toulouse
communauté urbaine



Colomiers

Plan Local d'Urbanisme

Approuvé par DCM du 17/12/2004

3ième MODIFICATION

7 – AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

Dossier approuvé par
Délibération du Conseil de Communauté
Du 5 octobre 2009

COLOMIERS
Terre d'envol

le grand toulouse
1, place de la Légion d'honneur B.P. 35821
31505 Toulouse Cedex 5

www.grandtoulouse.fr

Le PLU est élaboré avec l'assistance de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire Toulouse Aire Urbaine

SMEAT

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

05.10.1112

COMITE SYNDICAL DU SMEAT
DU 15 SEPTEMBRE 2009
A TOULOUSE - Immeuble le Belvédère

2-2

3ème MODIFICATION
DU PLU DU GRAND TOULOUSE - COMMUNE DE COLOMIERS

L'an deux mille neuf, le quinze septembre à neuf heures, s'est réuni, sous la présidence de Antoine MAURICE, membre du Bureau, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, lors d'une deuxième séance, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du neuf septembre 2009.

Délégués présents

GRAND TOULOUSE	
CASSIGNOL Jean-Louis **GERMAIN** Louis **GOIRAND** Philippe	**MAURICE** Antoine **MONTAGNER** Guy
SICOVAL	
MURETAIN	
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond	
AXE SUD	
COTEAUX BELLEVUE	
HERS ET GARONNE	
COLLEGE DES COMMUNES	
GRIMBERT Georges **MOYET** Jean-Louis	**MICHEL** Frances

SMEAT - 11, boulevard des Récollets - 31 078 TOULOUSE CEDEX 4
Tel : 05 62 26 86 34 - Fax : 05 62 26 86 35 - Email : smeat@toulouse2015.org

Par courrier en date du 25 mai 2009, le Grand Toulouse a notifié au SMEAT son projet de modification du PLU du Grand Toulouse - commune de Colomiers, avant ouverture de l'enquête publique qui s'est déroulée du 2 juin 2009 au 2 juillet 2009 inclus.

La troisième modification du PLU du Grand Toulouse - commune de Colomiers a pour objet :
- L'évolution du programme d'aménagement de la ZAC « Garroussal Saint-Jean » portant sur un élargissement significatif de l'emprise de la zone N. Il est relevé que, sur cette partie centrale de la ZAC « Garroussal Saint-Jean », 2,8 hectares environ de la Trame Verte du Schéma Directeur ont été impactés ; la présente modification permet d'y valoriser un corridor végétal (1,9 hectare) englobant l'EBC déjà repéré sur le secteur (2 623 m²) sous forme d'une zone N. Au total, sur le périmètre de la ZAC, la zone N passerait ainsi de 23 815 m² à 36 444 m², ce qui nécessite une réorganisation globale de l'occupation du site, afin de maintenir les grands équilibres de la ZAC, et notamment une intensification urbaine mesurée portant sur plusieurs secteurs urbains de la ZAC ;
- La clarification de la notion « d'axe Est-Ouest » sur le secteur des Ramassiers en intégrant au règlement, un document graphique qui fait apparaître le positionnement des deux grands axes identifiés sur le secteur ;
- La prise en compte du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (mouvements différentiels de terrain consécutifs au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux) ;

Etant donné que le projet de modification du PLU du Grand Toulouse - commune de Colomiers :
- porte sur l'évolution du programme d'aménagement de la ZAC « Garroussal Saint-Jean », par l'élargissement significatif de l'emprise de la zone N et une intensification urbaine mesurée sur cette partie du territoire ;
- porte sur la clarification du règlement sur le secteur des Ramassiers ;
- porte sur la prise en compte des orientations du PPR sécheresse ;
- ne remet pas en cause les grandes orientations d'aménagement mentionnées dans le PADD du PLU ;

Il est proposé que le SMEAT émette un avis favorable au projet de modification du PLU du Grand Toulouse - commune de Colomiers.

Le Comité Syndical,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en voir délibéré, décide :

Article premier :
D'émettre un avis favorable sur le projet de 3ème modification du PLU du Grand Toulouse - commune de Colomiers ;

Article 2 :
De notifier la présente délibération à Monsieur le Président du Grand Toulouse, à Monsieur le Maire de Colomiers et à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus

Pour extrait conforme

SMEAT Le Président 11, Boulevard des Récollets 31400 TOULOUSE Pierre COHEN

Message d'origine
De : ROUSSIN Philippe - DDEA 31/SGT/PU/UPGAT [mailto:Philippe.Roussin@equipement-agriculture.gouv.fr]
Envoyé : mercredi 17 juin 2009 15:18
À : v.pinard-cartier@grandtoulouse.org; tchaumier@auat-toulouse.org Objet : Projet de 3ème modification PLU Colomiers

Bonjour,

Je vous informe que le projet de 3ème modification du PLU de Colomiers soumis à l'enquête publique depuis le 02 juin ne soulève pas d'observations particulières de notre part, à l'exception du tableau de la page 17 difficilement compréhensible et qui semble comporter une incohérence en ce qui concerne les superficies de la zone N.
Cordialement,

Philippe ROUSSIN
DDEA 31 / SGT / PU
Unité Planification SCOT GAT
Tél : 05 61 58 65 72
Fax : 05 61 58 65 68
Mail:philippe.roussin@equipement-agriculture.gouv.fr

09.06.648 ADU

Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Haute-Garonne

COURRIER REÇU LE
08 JUIN 2009
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE

Communauté Urbaine
08 JUIN 2009
du GRAND TOULOUSE
AMENAGEMENT URBAIN

Monsieur le Président
Du GRAND TOULOUSE
1 place de la Légion d'honneur
B.P 35821
31505 TOULOUSE CEDEX 5

Direction des Affaires Economiques
tél. : 05.61.10.47.15

Toulouse, le 3 juin 2009

Nos réf. : GC/VB/ECO/142.09

Monsieur le Président,

En réponse à votre notification du 25 mai 2009, et après étude du projet de modification du **Plan Local d'Urbanisme** de la commune de Colomiers, j'ai le plaisir de vous informer que notre Etablissement n'a pas de remarque particulière à formuler sur ce projet.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de ma considération distinguée.

P.Le Président
Le Secrétaire Général

Y.YVINEC

C.F.A
Chemin de la Pyramide
BP 25
31601 MURET Cedex 1
Courriel : cfa@cm-toulouse.fr
Téléphone : 05 62 11 60 60
Télécopie : 05 61 51 69 59

Siège Social
18 bis, boulevard Lascrosses
BP 91030 - 31010 TOULOUSE Cedex 6
Site Internet : www.cm-toulouse.fr
Courriel : contact@cm-toulouse.fr
Téléphone : 05 61 10 47 47
Télécopie : 05 61 10 47 48

Bureau Permanent
de la Chambre de Métiers
4, rue de l'Indépendance
31800 SAINT-GAUDENS
Courriel : stgaudens@cm-toulouse.fr
Téléphone : 05 61 89 17 57
Télécopie : 05 61 89 37 04

Chambre
de Commerce
et d'Industrie
de Toulouse
et de la
Haute-Garonne

ADV

Le Président

13 JUIL. 2009

15 JUIL. 2009
du GRAND TOULOUSE
AMENAGEMENT URBAIN

09.07.822

Monsieur Daniel BENYAHIA
Président de la Commission Urbanisme
et Projets Urbains de la Communauté
Urbaine du Grand Toulouse
1, place de la Légion d'honneur
BP 35821
31505 TOULOUSE Cedex 5

FS/JP

Toulouse, le 6 juillet 2009

Objet : Modification du P.L.U. de la commune de Colomiers

Monsieur le Président, cher Daniel,

Vous avez bien voulu nous consulter sur le projet cité en objet et je vous en remercie.

Après consultation de mes Collègues et instruction de ce dossier par mes Services, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse émet un avis favorable sur la modification du P.L.U. de la commune de Colomiers.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Claude TERRAZZONI

2, rue d'Alsace-Lorraine
BP 10202
31002 Toulouse Cedex 6
France

Tél. : 05 61 33 65 00
Fax : 05 61 55 41 26
SIREN : 183100023

Accès Métro :
Ligne A - Station Esquirol
Ligne B - Station Carmes

www.toulouse.cci.fr

CHAMBRE DE COMMERCE — ET — D'INDUSTRIE DE TOULOUSE

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

09-07.788

Philippe CLARY
Directeur des Politiques Territoriales du Tourisme et du Cadre de Vie

Communauté Urbaine du Grand Toulouse
06 JUIL. 2009
ADMINISTRATION GENERALE

Communauté Urbaine du Grand Toulouse
06 JUIL. 2009
AMENAGEMENT URBAIN

Toulouse, le 02 JUIL. 2009

Monsieur Daniel BENYAHIA
Vice-Président
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE
1 place de la Légion d'honneur
BP 35821
31505 TOULOUSE CEDEX 05

NOS REF : DPTC/PHC/POS-PLU/IS D2914827
OBJET : Avis demandé à la Région/Modification du PLU de la commune de Colomiers

Affaire suivie par Ivanie SAFFORES
☎ : 05 61 33 51 73
Fax : 05 67 69 00 91

Monsieur le Vice-Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier du 25 mai 2009 concernant l'arrêt du projet de 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Colomiers.

La Région Midi-Pyrénées, à ce jour, n'a aucune observation à formuler concernant ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Philippe CLARY

ADU

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Communauté Urbaine du GRAND TOULOUSE AMENAGEMENT URBAIN
30 JUIN 2009
09.06.762

COURRIER REÇU LE
30 JUIN 2009
COMMUNAUTE URBAINE

M. BENYAHIA Daniel
Président de la commission urbanisme et projets urbains à la communauté urbaine du Grand Toulouse
1, place de la légion d'honneur – BP 35 821
31 505 TOULOUSE cedex 5

Réf. YP.CL/BC.
Dossier suivi par : Christine LOBRY
Service/Pôle : Foncier et politiques périurbaines
Ligne Directe : 05 61 10 42 91

Toulouse, le 25 juin 2009

Objet : 3ème Modification du PLU de COLOMIERS

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis pour avis le dossier concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme de votre COLOMIERS.

Après étude du projet, nous n'avons pas d'observation particulière à formuler. Le projet ne modifie pas les surfaces et permet une densification de l'habitat. Nous donnons donc un avis favorable.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos meilleures salutations.

Yvon PARAYRE,
Président.

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE
61 allée de Brienne - BP 7044
31069 TOULOUSE cedex 7
TEL 05.61.10.42.50
FAX 05.61.23.45.98
MAIL accueil@agriculture31.com
WEB www.agriculture31.com

NORD-TOULOUSAIN / LAURAGAIS
51 av. Adrien Escudier
31620 FRONTON
TEL 05.61.82.13.28
FAX 05.61.82.51.88

1 av. Flandre Dunkerque
31460 CARAMAN
TEL 05.61.27.83.37
FAX 05.61.81.74.92

VALLEES / VOLVESTRE
28 route d'Eaunes - BP 214
31605 MURET cedex
TEL 05.34.46.08.50
FAX 05.61.51.34.69

COMMINGES
Espace Pégot
31800 ST-GAUDENS
TEL 05.61.94.81.60
FAX 05.61.94.81.65

M.I.N.
146 av. des Etats-Unis
31200 TOULOUSE
TEL 05.61.47.55.96
FAX 05.61.47.13.24

ADU

09.06-758

Communauté Urbaine

30 JUIN 2009

d[illegible] TOULOUSE
AMÉNAGEMENT URBAIN

COURRIER REÇU LE
30 JUIN 2009
[illegible]

tisséo
www.tisseo.fr

Le Président

Monsieur Daniel BENYAHIA
Vice–Président de la Commission
Urbanisme et Projets Urbains
Le Grand Toulouse
1 place de la Légion d'Honneur–BP 35821
31505 TOULOUSE Cedex 5

Toulouse, le 29 JUIN 2009

Nos réf : DDTGP/CD/VD/2009/00143

Affaire suivie par : Christophe DOUCET

Objet : 3ème modification du PLU du Grand Toulouse, commune de Colomiers

Monsieur le Vice-Président, cher Dan,

Vous me transmettez pour avis et éventuelles observations, le projet de 3ème modification du PLU du Grand Toulouse, Commune de Colomiers.

L'objet principal de cette modification porte sur l'amendement du programme d'aménagement de la ZAC Garroussal Saint-Jean, lié à une meilleure prise en compte de deux zones d'intérêt écologique majeur. Si cette prise en compte se traduit par un élargissement du zonage de type N, il n'en demeure pas moins que les possibilités de constructibilité sur les zones AU ont été revues à la hausse, afin de faire évoluer le nombre de logements de 650 à 780.

Ce renforcement des capacités d'accueil, contigüs aux quartiers déjà urbanisés et desservis par les transports en commun, est compatible avec les orientations du PDU.

En ce qui concerne le projet d'implantation des Archives Départementales sur la ZAC des Ramassiers, qui semble rencontrer une difficulté en termes de possibilité d'accès et de stationnement sur la parcelle, je tiens à vous rappeler que cet équipement public est desservi par la ligne C avec la halte des Ramassiers située sur la parcelle limitrophe, par la ligne 8 du réseau de Colomiers, et à l'horizon 2010 par la future ligne 63 du réseau Tisséo.

Il y aurait donc lieu, afin de ne pas rester dans une logique réglementaire ne gérant que les conditions d'accès VP et de stationnement, de préciser au PLU l'alternative offerte par le réseau de transports en commun. En outre, dans une logique de PLU communautaire, il conviendrait que l'abattement de 25 % des normes de stationnement mis en œuvre dans le PLU de Toulouse soit transposé dans les PLU des communes bénéficiant d'une desserte TCSP.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Stéphane COPPEY

Tisséo | Syndicat Mixte des Transports en Commun
Siège social : 7, esplanade Compans-Caffarelli - BP 11120 - 31011 Toulouse CEDEX 6
Pour toute correspondance
9, rue Michel Labrousse - 31081 Toulouse CEDEX 1 - Tél : 05 67 77 80 80 - Fax : 05 67 77 80 01
N° SIRET : 25310098600038 - Code APE 4931Z